



DEPARTEMENT DE LA VIENNE  
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION  
SEANCE DU CONSEIL DU 19 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 12/12/2022

**Etaient présents :** Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Laurent ROBIN, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, Marie-Claude DÉPONT, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC.

**Etaient représentés :** Carole DEHEUNYNCK (pouvoir à Paulette POUPIN), Frédéric FAGES (pouvoir à Bertrand FRAPPE), Carl HOLGADO-ROTAMERO (pouvoir à Céline COUÏC), Patrick LEDOUX (pouvoir à André GUIGNARD), Nicolas MOINE (pouvoir à Dominique CHAINE).

**Etaient absents et non représentés :** Marie-Paule TIFFAULT.

**Secrétaire de séance :** Marie-Claude DEPONT.

\*\*\*\*\*

**2022-67- CONVENTION MUTUELLE COMMUNALE SOLIDAIRE.**

*Mme POUPIN et M. GENDARME travaillent depuis plusieurs mois afin de proposer aux administrés de la commune une offre de mutuelle communale solidaire.*

*En effet, il a été constaté que certaines familles délaissent leur mutuelle santé en raison d'une baisse de leur pouvoir d'achat.*

*La commune de Thuré peut signer une convention avec un prestataire afin que celui-ci propose des tarifs attractifs dans le cadre d'une offre mutualisée.*

*Après signature de ladite convention, l'assureur s'engage à proposer des formules adaptées avec des modules différenciés.*

\*\*\*\*\*

M. le maire propose au conseil municipal de signer la proposition « Assurance Santé de pour votre commune » avec l'assureur AXA.

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer l'offre « Assurance Santé pour votre commune ».

AR Prefecture

086-218602720-20221219-2022\_67-DE  
Reçu le 20/12/2022  
Publié le 20/12/2022  
des mariages Mairie de Thuré

<b>Votants</b>	<b>22</b>
<b>Pour</b>	<b>21</b>
<b>Contre</b>	<b>1</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

Pour extrait conforme au registre des  
délibérations du conseil municipal de Thuré  
Fait à Thuré le

**20 DEC. 2022**

Le Maire  
Dominique CHAINE



**AR Prefecture**